

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Répression (France) > **Notification de dissolution (France) : Les Soulèvements de la Terre ont (...)**

# **Notification de dissolution (France) : Les Soulèvements de la Terre ont répondu au ministère**

mardi 11 avril 2023, par [Les Soulèvements de la Terre](#) (Date de rédaction antérieure : 8 avril 2023).

**Aujourd'hui le mouvement des Soulèvements de la Terre était présent au ministère de l'Intérieur pour déposer des observations écrites et orales aux affirmations fallacieuses de la note de dissolution.**

Une délégation des Soulèvements de la Terre composée de Cyril Dion (Auteur), Youlie Yamamoto (Porte Parole d'Attac), Benoit Biteau (Eurodéputé EELV), Philippe Descola (Anthropologue), Julie Ferrua (Secrétaire national du syndicat Solidaires), de plusieurs militant.es ainsi que ses avocates (Raphaël Kempf et Aïnoha Pascual) est allée au ministèr apporter leurs réponses à la notification de dissolution.

Ces observations, basées sur les éléments suscités, rappellent qu'à ce jour, le seul effet concret de cette dissolution a été de contribuer à rassembler et visibiliser les acteurs des Soulèvements de la Terre, ainsi que la nécessité de poursuivre urgemment des actions collectives de défense des terres et de l'eau..

**Nous affirmons que la procédure de dissolution des Soulèvements de la terre est d'abord une mesure d'appui du gouvernement aux industries des pesticides, des engrais de synthèses et du ciment, ainsi qu'une attaque contre l'ensemble du mouvement écologiste.** Alors que l'on vient cette semaine encore d'apprendre que un tiers de l'eau du pays est contaminé par un pesticide interdit, cette volonté d'étouffer des mobilisations politiques absolument vitales ne fait que révéler le soutien incessant du gouvernement aux firmes les plus climaticides et sa volonté servile de museler ceux qui s'y opposent. Cette procédure de dissolution est ensuite évidemment une tentative sordide de retourner la faute quant aux nombreuses mises en cause faites à ce gouvernement à propos de ces choix brutaux de maintien de l'ordre ces dernières semaines, à l'encontre des manifestant.es réunies à Sainte-Soline en particulier. Sur plus de 200 blessés, plusieurs ont été mutilés gravement, l'un d'entre eux est toujours plongé dans le coma, entre la vie et la mort, ce vendredi.

Sur les griefs faits qui nous sont faits dans cette note et à défaut donc d'avoir des éléments suffisamment conséquents pour poursuivre judiciairement les faits reprochés, le ministère de l'Intérieur utilise une procédure administrative et attaque un mouvement sur les fantasmes des services de renseignement et leur lecture parfaitement erronée du monde social et des luttes écologistes. Ils s'appuient pour cela sur une vision hiérarchique et paranoïaque, désignant des dirigeants, des personnes aux commandes du mouvement contre l'accaparement des terres, pourtant loin s'en faut.

Les Soulèvements de la Terre ne sont pas un groupuscule d'ultra-gauche mais depuis l'origine une

large coalition horizontale de collectifs et d'organisations variées, un mouvement populaire composite et transversal. **Ce sont aujourd'hui plus de 65 000 personnes qui ont affirmé leur appartenance et leur participation aux Soulèvements de la Terre à la suite d'une tribune parue dans le Monde.** Parmi ces signataires, de très nombreux militant.es, élu.es et intellectuel.les de renom, mais aussi une foule d'habitant.es des 4 coins du pays qui semblent plus que jamais résolus à continuer de se revendiquer des Soulèvements de la terre. **Parmi elles près d'une dizaine d'organisations et plus de 2000 personnes se sont d'ores et déjà engagées à attaquer le décret de dissolution si il venait à être publié.**

Les Soulèvements de la Terre ce sont des actions revendiquées sur tout le territoire : des reprises de terres, des enquêtes, des formations, des blocages et des actions de « désarmement » qui s'inscrivent dans la longue tradition de la désobéissance à l'instar des combats menés contre les ogms ou dans les années 2000 ou encore par un ensemble d'occupations pour stopper des projets d'aménagements marchand des territoires. Des actions dont le contexte d'urgence climatique et l'inaction du gouvernement ne fait qu'accroître chaque jour la nécessité.

**Pourtant sur place le ministère a chercher à imposer ses fantasmes et a empêché notre délégation de déposer ses observations orales au prétexte que ces personnes ne seraient pas les dirigeants du mouvement.**

En effet, dans les semaines qui arrivent, peut être même mercredi prochain, le Conseil des ministres discutera de la dissolution du mouvement, peut être publieront-ils ce décret pensant acter la fin de la contestation face à l'accaparement des terres et de l'eau.

Mais comment imaginer qu'il pourrait être suivi d'effets ?

**Plus de 80 comités locaux des Soulèvements de la Terre existent d'ores et déjà. de nouveaux se constituent jours après jours.**

Un grand meeting public « Nous sommes [les Soulèvements](#) » avec des dizaines de personnalités est déjà prévu le 12 avril et de nombreuses luttes locales comptent bien continuer à mener leur combat quotidien.

Ce sera le cas pour les mobilisations prévues à contre l'autoroute Castres Toulouse les 22 et 23 avril, pour l'appel de la forêt face au bitume à Rouen les 5 et 6 mai, contre l'agrandissement des carrières Lafarge et GSM dans le bocage de Saint-Colomban les 11 et 12 juin, ou le 17 juin pour préserver les montagnes de Maurienne face au chantier du Lyon-Turin. Cette poursuite du mouvement se fera partout là des terres et cours d'eau seront menacés dans les prochains mois.

**Les Soulèvements de la Terre**

---

**P.-S.**

•  
<https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/notification-de-dissolution-les-soulevements-de-la-terre-ont-repondu-au-ministere>